

Points importants

- Le technicien ambulancier paramédic est un intervenant important dans la communauté.

La détection des situations pouvant mettre nos patients à risque lors d'une période de chaleur accablante ou extrême peut sauver des vies.

Chaleur accablante ou extrême — Attention spéciale à nos patients

Nous avons, depuis deux semaines, des journées plus chaudes que la normale. À cet effet, la Direction de la santé publique a émis, au cours de la dernière semaine, une alerte de chaleur extrême. Il est fort probable que d'autres alertes surviendront lors des prochaines semaines.

Cette situation est particulièrement à risque pour :

- Les personnes âgées ≥ 65 ans vivant dans un milieu non climatisé;
- Les personnes souffrant de maladies chroniques : cardiovasculaires, cérébrovasculaires, respiratoires, rénales, neurologiques, diabète;
- Les personnes présentant des problèmes de santé mentale;
- Les patients avec médication de diurétiques, psychotropes, tranquillisants, anticholinergiques;
- Les personnes vivant seules et en perte d'autonomie;
- Les personnes vivant dans les îlots de chaleur urbains;
- Les nourrissons, enfants (0-4 ans);
- Les travailleurs et sportifs qui ont des activités physiques exigeantes et à l'extérieur;
- Les patients avec maladie fébrile aiguë.

La vigilance des techniciens ambulanciers paramédics est essentielle afin d'identifier les lieux à risque pour nos patients. Ainsi, il est important que nous puissions étoffer notre rapport d'intervention en vue d'identifier ces lieux à risque, particulièrement lorsque nous devons traiter, entre autres :

- un patient décédé;
- un patient avec une altération de l'état de conscience ou un changement de comportement;
- un patient avec une diminution inexplicable de l'état général;
- un patient avec suspicion ou présence de température à début soudain.

Pourquoi bien décrire la situation lors de la prise en charge de ces patients?

Les données du préhospitalier, opérationnelles et cliniques, sont également utilisées par la Direction de la santé publique afin de diminuer la morbidité et la mortalité reliées à la chaleur accablante ou extrême. Effectivement, l'an dernier, la Direction de la santé publique a analysé l'ensemble des dossiers des patients décédés lors de la période de chaleur accablante, ce qui a permis l'émission de recommandations et d'une meilleure planification cette année.

Quelles informations devraient être incluses dans le rapport d'intervention lorsque nous sommes devant un lieu à risque?

Lorsque l'état du patient peut être en lien avec une chaleur accablante, en plus des informations qui sont colligées habituellement, il faut inscrire dans le rapport d'intervention préhospitalière si une des situations à risque est objectivée, et si disponible, la température de la pièce.

Considérant que vous intervenez dans la communauté, votre vigilance pourrait faire toute la différence afin de signaler aux intervenants du réseau les situations à risque.



Dave Ross, M.D.